

2018

Comité d'examen des collisions mortelles du Service de police d'Ottawa

Le Comité d'examen des collisions mortelles (CECM) est une initiative impliquant diverses agences dont le Service de police d'Ottawa, la Ville d'Ottawa, et le Bureau du coroner en chef de la région de l'est de l'Ontario. Le comité a été conçu pour faciliter le partage de renseignements ainsi que pour établir une vision et une stratégie partagées à la suite de collisions mortelles au sein de la municipalité. On estime que ce comité, composé de diverses parties prenantes dans le milieu de la sécurité routière, est le premier de son genre au Canada.

Le CECM s'est rencontré à la suite de chacune des collisions mortelles (24) afin de revoir l'incident et de discuter des causes probables, des facteurs contributifs, ainsi que des solutions possibles. Un rapport annuel a été rédigé. Celui-ci contient de précieuses données recueillies au sujet de chacune des collisions mortelles y compris des renseignements sur l'heure de la journée, la journée de la semaine, le mois, l'âge, le sexe, les facteurs contributifs ainsi que d'autres données valables.

Ainsi, le groupe a été en mesure de soumettre des renseignements pertinents et des recommandations sur les campagnes d'éducation, les modifications techniques et/ou des initiatives d'application de la loi. L'intention était de donner suite aux recommandations dans les plus brefs délais afin de promouvoir la sécurité routière, favoriser une meilleure planification des routes et réduire le nombre de collisions mortelles futures qui suivent des tendances semblables et sont attribuables à des facteurs similaires.

Le comité a également proposé diverses études sur la circulation routière (par exemple, un comptage du nombre de piétons, des relevés de vitesse, la réingénierie d'une intersection) afin de s'assurer que les routes soient conçues de la façon la plus sûre possible et pour gérer les facteurs problématiques de façon à prévenir des incidents futurs.

Le CECM soumet des recommandations au Bureau du coroner en chef de l'Ontario pour appuyer la mise en œuvre de modèles d'enquêtes standardisées pour les enquêtes portant sur un décès afin d'améliorer la collecte de données pertinentes et précises qui permettent de mieux comprendre les accidents mortels.